

LAETITIA GRASLIN*

LES PRODUITS LIÉS À LA MER DANS LES TEMPLES BABYLONIENS AU
PREMIER MILLÉNAIRE AV. J. C. : L'APPORT DES SOURCES
MÉSOPOTAMIENNES À UNE ÉTUDE DES ACTIVITÉS MARITIMES EN
MÉDITERRANÉE ORIENTALE

La mer, qu'il s'agisse de la Méditerranée ou du golfe Persique, n'est en Mésopotamie qu'un horizon lointain, décrit par les légendes¹ et destination des expéditions militaires les plus brillantes². Pourtant, par delà ces images transmises à travers les millénaires, elle parvient, notamment par l'intermédiaire des biens qui y sont transportés ou qui y sont produits, jusqu'aux bords du Tigre et de l'Euphrate, dans les cargaisons des marchands ou les butins des armées.

La recherche de relents marins en Mésopotamie est facilitée par une documentation très riche, conservée sur des tablettes d'argile inscrites en écriture cunéiforme. Ces tablettes fournissent aux historiens des renseignements variés sur presque tous les aspects de la vie mésopotamienne : l'écriture est en effet suffisamment répandue pour être employée à des usages extrêmement divers. Textes littéraires, médicaux, scolaires, mais également documents de la pratique, actes d'achat ou de vente, contrats de mariage, lettres de marchands, traités diplomatiques ou comptes-rendus administratifs donnent à l'historien une image riche et complexe de la culture, de l'économie et de la société mésopotamienne.

Leur éclairage complète souvent utilement les sources classiques, et cet article se place dans la perspective d'un tel dialogue. Dans cette optique, il ne s'intéressera qu'à une petite partie de la longue histoire mésopotamienne qui couvre plusieurs millénaires : il se concentrera sur les siècles précédant les conquêtes d'Alexandre, pendant lesquels la région est dominée par les rois néo-babyloniens³ puis perses. Sur le plan économique, les périodes néo-babylonienne et

* Université de Nancy 2.

¹ Dès le troisième millénaire, Magan et Meluhha symbolisent les destinations lointaines d'où sont rapportées, par mer, de grandes richesses. B. Lion, dans F. JOANNÈS (éd.), *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, Paris, 2001, article Magan et Meluhha, p. 483.

² Pour le premier millénaire, voir par exemple J. ELAYI, «Terminologie de la mer Méditerranée dans les Annales Assyriennes», *Oriens Antiquus*, XXIII, 1984, p. 75–92. J.-F. SALLES, «Les Échanges commerciaux dans le golfe Arabo-persique dans le courant du premier millénaire : réflexions sur Makkan et Melluhha», dans T. Fahd (éd.), *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel : actes du colloque de Strasbourg 24-27 juin 1987. Travaux du centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques*, 10, Strasbourg, 1989, p. 67–97. P. VILLARD, «Les Limites du monde connu à l'époque néo-assyrienne», dans L. Milano, S. de Martino, F. M. Fales, G. B. Lanfranchi (éds.), *Landscapes. Territories, Frontiers and Horizons in the Ancient Near East (44^e Rencontre Assyriologique Internationale)*, *History of the Ancient Near East Monographs*, III/2, Padova, 1999, p. 73–82.

³ Les principaux rois néo-babyloniens sont Nabopolassar (626-605), Nabuchodonosor II (604-562), Amêl-Marduk (562-560), Neriglissar (560-556), Nabonide (556-539).

achéménide⁴ sont connues par des milliers de textes provenant pour une part d'archives privées⁵, pour une autre de l'administration des grands temples de Babylonie, la plaine alluviale située entre le Tigre et le golfe Persique⁶. Deux temples sont particulièrement bien connus. Celui de la déesse Ištar, à Uruk, l'Eanna, et celui du dieu Šamaš, à Sippar, l'Ebabbar⁷. Sont absents de cette documentation les palais, pourtant bien connus pour d'autres périodes de l'histoire mésopotamienne : aucune véritable archive palatiale datant des règnes des rois néo-babyloniens n'a été retrouvée, tandis que le formulaire des inscriptions royales, genre littéraire répandu dès les millénaires précédents, devient répétitif et principalement axé sur l'évocation des actes religieux du souverain. Contrairement aux inscriptions des rois néo-assyriens du début du premier millénaire⁸ qui énumèrent complaisamment les butins prélevés au cours de leurs campagnes et fournissent ainsi de précieuses indications sur les types de biens disponibles dans les différentes zones de la région, les inscriptions royales néo-babyloniennes sont de peu d'utilité pour tout sujet d'histoire économique⁹.

Dans la documentation néo-babylonienne, la mer est bien lointaine mais pas complètement absente. Des relents marins parviennent jusqu'aux rives du Tigre et de l'Euphrate, principalement dans les magasins des temples¹⁰. En effet, les sanctuaires mésopotamiens ne sont pas des lieux conçus pour la dévotion populaire, mais plutôt comme étant la résidence des divinités qui y sont honorées. Gérer un sanctuaire, c'est alors assurer la nourriture du dieu, son habillement, ainsi que ceux du personnel souvent pléthorique. Les temples néo-babyloniens se trouvent donc à la tête de domaines parfois fort étendus et jouent un rôle majeur dans la vie économique locale. Par chance

⁴ La conquête de Cyrus ne remet pas en cause l'organisation socio-économique de la Babylonie, les principales archives ne sont pas interrompues, ce qui justifie de traiter conjointement de la période néo-babylonienne et du début de la période perse.

⁵ Certaines appartiennent à des grandes familles d'hommes d'affaires qui jouent un rôle moteur dans l'économie locale comme les Murašu ou les Egibi. D'autres appartiennent à des familles plus modestes surtout soucieuses de gérer et d'agrandir leur patrimoine, comme la famille Ea-Ilûta-bâni dont les archives sont étudiées dans F. JOANNÈS, *Archives de Borsippa. La famille Ea-Ilûta-bâni : étude d'un lot d'archives familiales en Babylonie du VIIIe au Ve siècle av JC.*, *Hautes études orientales*, 25, Genève, 1989. Sur les Murašu, voir G. CARDASCIA, *Les Archives des Murašû, une famille d'hommes d'affaires babyloniens à l'époque perse (455-403 av J.-C.)*. Paris, 1951. Voir également M. W. STOLPER, *Entrepreneurs and Empire. The Murašû Archive, the Murašû Firm and Persian Rule in Babylonia*, *Uitgaven van het nederlands historisch-archaeologisch instituut te Istanbul*, LIV, Istanbul, 1985. Les archives des Egibi sont en cours de publication dans C. WUNSCH, *Das Egibi-Archiv I. Die Felder und Gärten*, *Cuneiform Monographs*, 20 A-B, Groningen, 2000.

⁶ Pour la localisation des toponymes cités dans le texte, voir la figure 1.

⁷ Une partie de ces textes ont été retrouvés dans des fouilles clandestines et dispersés dans différents musées occidentaux. Ils sont donc publiés dans diverses collections ou restent, pour beaucoup d'entre eux, inédits. Les textes de l'Eanna présents au Louvre ont été publiés sous forme de planches cunéiformes dans la série TCL (Textes cunéiformes du Louvre) ou dans J.-M. DURAND, *Textes babyloniens d'époque récente, Recherche sur les grandes civilisations*, 6, Paris, 1981. Ces textes ont fait l'objet d'une étude dans F. JOANNÈS, *Textes économiques de la Babylonie récente, Études assyriologiques*, cahier n°5, Paris, 1982. L'université de Yale détient une importante collection en partie publiée sous forme de planches cunéiformes dans la série des *Yale Oriental Studies* abrégée YOS. Les textes de l'Ebabbar, redécouverts plus récemment, ont fait l'objet de plusieurs publications récentes. Une très utile prosopographie se trouve ainsi dans A. C. V. M. BONGENAAR, *The Neo-assyrian Ebabbar Temple at Sippar: its Administration and its Prosopography*, *Publications de l'Institut Historique archéologique de Stamboul*, 80, Leiden, 1997. Des fragments épars ont été publiés dans J. N. STRASSMAIER, *Inschriften von Nabonidus, König von Babylon*, Leipzig, 1889, abrégé sous la forme Nbn.

⁸ Début du premier millénaire jusqu'à 626.

⁹ Pour l'étude de ce que les inscriptions royales néo-assyriennes nous apprennent sur l'histoire économique de la période, voir N. B. JANKOWSKA, «Some Problems of the Economy of the Assyrian Empire», dans I. M. Diakonoff (ed.), *Ancient Mesopotamia*, Moscou, 1969, p. 253–276. Voir également J. BÄR, *Der assyrische Tribut und seine Darstellung, Alter Orient und Altes Testament*, 243, Neukirchen-Vluyn, 1996.

¹⁰ On en retrouverait sans doute aussi dans ceux des palais, s'ils étaient mieux connus. Pour l'époque néo-assyrienne, des inventaires prouvent que les magasins des palais conservaient certains produits liés à la mer, comme des tissus teints de pourpre. Voir F. M. FALES, J. N. POSTGATE (eds.), *Imperial administrative records, State Archives of Assyria*, XI, Helsinki, 1995.

pour l'historien, aux époques néo-babylonienne et achéménide, leur activité économique est particulièrement bien connue grâce à une gestion administrative pointilleuse qui conduit à la rédaction de milliers de documents dont une partie sont parvenus jusqu'à nous. La plupart des actes économiques quotidiens donnent lieu à la rédaction d'un billet qui a parfois survécu. Le hasard des trouvailles archéologiques permet ainsi de disposer de certains des reçus dressés par les comptables du temple chargés de contrôler les mouvements de biens, qu'ils soient internes, lorsqu'il faut attribuer des matières premières à l'un ou l'autre des services travaillant pour le sanctuaire, ou destinés à des achats extérieurs. La plupart des biens évoqués dans ces textes sont locaux, produits dans les ateliers ou les domaines du temple ou achetés sur place. Mais le service du dieu nécessite également l'utilisation de matériaux plus rares dont certains sont liés à la mer. L'objet de cette étude est alors de préciser quels sont les produits liés à la mer présents dans les réserves des temples babyloniens ainsi que, dans la mesure du possible, de déterminer leur origine et la manière dont ils sont parvenus jusqu'en Mésopotamie.

Les historiens disposent d'une petite dizaine de documents¹¹ concernant directement l'approvisionnement des grands temples de Babylonie en produits qualifiés, du point de vue mésopotamien, d'occidentaux¹². L'un des plus complets appartient aux archives du temple de l'Eanna à Uruk et est daté de la sixième année du règne de Nabonide, c'est-à-dire de 550¹³.

Texte n°1¹⁴

- 1) 10 talents de cuivre du pays de Yamana pour 3 mines et 20 sicles d'argent¹⁵
- 2) un talent 21 mines 20 sicles de teinture *inzahurētu*
- 3) pour 2 mines et 2 sicles (d'argent)
- 4) 37 mines d'étain pour 55 1/2 sicles d'argent
- 5) 16 mines 15 sicles de pourpre hyacinthe *takiltu* pour 2 mines 40 sicles
- 6) Total rapporté à Šamaš-zēr-ibni, fils de Nanaia-Iddin.
- 7) 4 talents 55 mines de cuivre du pays de Yamana
- 8) pour 1 mine 38 1/3 sicles d'argent
- 9) 55 mines de lapis-lazuli pour 36 2/3 sicles
- 10) 2 talents 10 mines d'étoffe *ṭumānu* pour 1 mine 42 sicles
- 11) 3 talent 53 mines d'alun d'Égypte
- 12) pour 1 mine et 17 2/3 sicles d'argent
- 13) 32 mines 20 sicles de teinture *inzahurētu*
- 14) pour 48 1/2 sicles (d'argent)
- 15) 2 talents 10 mines 8 sicles 1/2 de fer du pays de Yamana
- 16) pour 32 1/2 sicles (d'argent)
- 17) 4 talents 17 mines de fer du Liban
- 18) pour 42 2/3 de sicles (d'argent)
- 19) 132 litres de miel pour 26 sicles (d'argent)

¹¹ YOS VI 168 (traduit dans A. L. OPPENHEIM, «Essay on Overland Trade in the First Millennium BC», *Journal of Cuneiform Studies*, 21, 1969, p. 237), TCL XII 84 (*ibid.* p. 237), YOS VII 63 (*ibid.* p. 240), YOS VI 52 (traduction partielle F. JOANNÈS, «Structures et opérations commerciales en Babylonie», dans : J. G. Dercksen (ed.), *Trade and finance in ancient Mesopotamia, proceedings of the first MOS Symposium (Leiden 1997)*, *Mitteilungen aus den Orientalischen Sammlungen Studies*, 1, 1997, p. 187), YOS VI 61 (traduction dans NUVI 120), Nbn 637 (traduit dans NUVI 57), texte publié dans G. J. P. MCEWAN, «Recall of a Debt from the Reign of Nabonidus», *Oriens Antiquus*, 23, 1984, p. 49–52, texte n°4 publié dans J. MACGINNIS, «Temple Ventures across the River», *Transeuphratène*, 27, 2004, p. 31–35, BIN I 4.

¹² L'article fondateur sur le commerce occidental au premier millénaire est celui d'A. L. Oppenheim, *op. cit.*, 1969. Voir également F. Joannès, *op. cit.* 1997.

¹³ YOS VI 168.

¹⁴ Texte commenté dans A. L. Oppenheim, *op. cit.*, 1969, p. 237 et F. Joannès, *op. cit.*, 1997, p. 192–193.

¹⁵ Un sicle vaut environ 8 grammes, une mine = 60 sicles, un talent = 60 mines.

- 20) 20 jarres *kandanu* de vin pur pour une mine (d'argent)
- 21) 2 talents de noix de galle
- 22) 40 mines de gomme *hashaltu* pour 2 sicles (d'argent)
- 23) 180 litres de *taturru*¹⁶ pour 10 sicles (d'argent)
- 24) 180 litres de genévrier pour 3 sicles (d'argent).
- 25) Total rapporté à Nādin-ahi,
- 26) 7^e jour du mois de *Tašrītu* (7^e) de l'an 6 de Nabonide, roi de Babylone.
- 27) 3 mines 10 sicles de pourpre hyacinthe *takiltu*, dîme de Nādin-ahi
- 28) 5 mines de *takiltu*, 40 mines
- 29) de fer dîme de Šamaš-zēr-ibni.

Le texte se présente comme une liste de produits qui semblent tous être des importations occidentales. À chacun d'entre eux est associé un prix en argent ainsi qu'un personnage, Nādin-ahi ou Šamaš-zēr-ibni. À la fin du texte, une dîme est prélevée : de la pourpre hyacinthe *takiltu* pour Nādin-ahi et Šamaš-zēr-ibni ainsi que, pour ce dernier, du fer¹⁷. Les autres textes similaires ainsi qu'un contrat retrouvé dans les archives du temple permettent de préciser dans quelles circonstances a été rédigé ce billet. Quelques mois auparavant, les administrateurs du sanctuaire ont vraisemblablement conclu avec les deux protagonistes, Nādin-ahi et Šamaš-zēr-ibni, un contrat qui devait prendre une forme proche de celle du texte n°2, datant du règne de Cyrus.

Texte n°2¹⁸

¹15 mines d'argent, créance du trésor de la dame d'Uruk ²et de la déesse Nanaia à titre de capital ³pour la Trans-Euphratène sur Iqīša et Balāṭu ⁴les fils de Lābāši descendant de Šum-ušabši. ⁵⁻⁶Parmi la cargaison qu'ils auront rassemblée au delà de l'Euphrate et qu'ils auront fait parvenir à Babylone, ⁶⁻⁹ils livreront à l'Eanna du vin pur, du miel pur, du cuivre, du fer, de l'étain, de la pourpre hyacinthe *takiltu* et d'autres produits à l'Eanna. ¹⁰L'un est garant de l'autre. ¹¹⁻²⁰Témoins ²¹⁻²²Uruk, 5^e jour du mois de *Šabattu* de l'an 7 de Cyrus, roi de Babylone, roi des pays.

Le rapprochement des textes n°1 et 2 permet de reconstituer la procédure. Le temple confie à des mandataires, deux frères Iqīša et Balāṭu, fils de Lābāši, dans le texte n°2, Nādin-ahi et Šamaš-zēr-ibni dans le texte n°1, une somme d'argent et la mission d'aller chercher certains produits dans une région située au delà de l'Euphrate. Le contrat rédigé à cette occasion, le texte n°2, prend la forme d'une reconnaissance de dette. Le texte n°1 est rédigé au retour de l'expédition, au moment où la cargaison ramenée de Trans-Euphratène entre dans les réserves du temple. Pour solder les comptes, le scribe note soigneusement les quantités et la valeur des produits ramenés par les deux voyageurs. Ces derniers remboursent leur dette en fournissant les produits commandés. Ils versent également une dîme.

Ces textes nous renseignent sur la nature des produits qu'un temple comme celui de l'Eanna fait rechercher en Trans-Euphratène. L'existence de plusieurs documents d'époques et de provenances différentes reprenant des listes similaires atteste la régularité de telles expéditions. Tous ces produits importés d'Occident ne sont pas liés à la mer. Beaucoup sont des productions syriennes ou phéniciennes, comme le miel, le vin¹⁹, le fer et le cuivre du Liban ainsi que les

¹⁶ Une sorte de poireau ?

¹⁷ Sur la pratique de la dîme dans les temples néo-babyloniens, voir M. JURSA, *Tempelzehnt in Babylonien vom siebenten bis zum dritten Jahrhundert v. Chr.*, *Alter Orient und Altes Testament*, 254, Münster, 1998.

¹⁸ YOS VII 63. Texte commenté dans A. L. Oppenheim, *op. cit.*, 1969, p. 240 et dans F. Joannès, *op. cit.*, 1997, p. 187.

¹⁹ L'approvisionnement en produits agricoles levantins est attesté depuis le deuxième millénaire. Ainsi, les rois de Mari, florissante cité des bords de l'Euphrate au deuxième millénaire, possédaient, au Liban, des domaines producteurs de vin et d'olives, C. MICHEL, «Le Commerce dans les textes de Mari», dans J.-M. Durand (éd.), *Mari, Ebla et les Hourrites, dix ans de travaux, Amurru*, 1, 1996, p. 385–426.

différentes formes d'épices ou de bois traditionnellement recherchées au pays du cèdre²⁰. C'est également le cas du lapis-lazuli cité ligne 9 : les grandes quantités concernées et leur faible prix incitent à penser qu'il ne s'agit pas de véritables pierres, mais plutôt de ces imitations en verre dont les Phéniciens s'étaient fait une spécialité²¹.

En revanche, certains produits importés par l'Eanna sont susceptibles d'avoir transité par la mer. Le texte n°1 mentionne des métaux²², cuivre et fer, du pays de Yamana. Dans les deux cas, les quantités sont importantes : 300 puis 147 kilos de cuivre (respectivement lignes 1 et 7), 65 kg de fer (ligne 15). La mention "du pays de Yamana" semble qualifier une qualité supérieure de fer justifiant un prix plus élevé²³ des 2/3 par rapport à la qualité standard, le fer du Liban cité ligne 17²⁴. Le terme Yamana est habituellement traduit par "les Ioniens"²⁵ et renvoie sans doute, de manière indifférenciée, à l'ensemble des Grecs²⁶. Ce terme semble donc lier, du point de vue mésopotamien, le fer en question à la mer par laquelle il est susceptible d'avoir été importé²⁷. Mais cette formulation pose un double problème. D'abord, elle ne précise pas en quoi ces métaux sont grecs : s'agit-il de produits grecs, vendus par des Grecs ou simplement associés dans l'esprit des Mésopotamiens aux Grecs ? Ensuite, l'identification plus précise de la zone géographique à laquelle renvoie, dans les textes akkadiens, le terme Yamana, fait l'objet de larges débats. Il n'est pas le lieu de reprendre ici l'ensemble du dossier²⁸ dont la plupart des pièces datent de l'époque

²⁰ Le Liban est le fournisseur traditionnel de bois en Mésopotamie. Les rois en ramènent les troncs nécessaires à la construction de leurs palais, S. LACKENBACHER, *Le roi bâtisseur, Études assyriologiques*, cahier n°12, Paris, 1982.

²¹ A. L. OPPENHEIM *et al.* (eds), *Glass and Glassmaking in Ancient Mesopotamia. An Edition of the Cuneiform Texts which Contain Instructions for Glassmakers with a Catalogue of Surviving Objects*, New York, 1970, p. 12. Il est vrai que des inventaires de joaillerie sacrée attestent la présence dans les trésors des temples néo-babyloniens de pierres précieuses venues d'au-delà les mers, F. JOANNÈS, «Les Temples de Sippar et leurs trésors à l'époque néo-babylonienne», *Revue d'Assyriologie*, 86, 1992, p. 159–184. Mais la provenance exacte de ces pierres ainsi que les circuits de commercialisation restent d'autant plus difficiles à évaluer qu'il est possible que ces pierres aient été conservées pendant de longues périodes. Si elles viennent par mer, sans doute s'agit-il plutôt du golfe Persique par lequel transitent des pierres précieuses venues d'Inde et des plateaux d'Afghanistan, F. TALLON, *Les Pierres précieuses de l'Orient ancien des Sumériens aux Sassanides, Exposition au musée du Louvre sept.-déc. 1995*, Paris, 1995. Il est difficile de savoir si, au premier millénaire, ces circuits restent actifs. Des transformations géopolitiques en Asie centrale semblent avoir entraîné leur quasi-fermeture, ce qui expliquerait l'absence d'attestation de commerce de pierres précieuses pour cette époque et la nécessité de recourir à des imitations comme les pierres de verre importées par le temple de l'Eanna d'après le texte n°1.

²² La plaine alluviale mésopotamienne ne possède aucune ressource minière (autre que le pétrole !) et dépend donc entièrement, dans l'Antiquité, de ses importations. Au premier millénaire, la grande majorité des métaux viennent de l'Ouest. P. R. S. MOOREY, *Materials and Manufacture in Ancient Mesopotamia : the Evidence of Archaeology and Art : Metals and Metalwork, Glazed Materials and Glass*, Oxford, 1999, articles *iron*, p. 178-283 et *copper* p. 245-248. Les métaux constituent un élément important des tributs prélevés par les souverains néo-assyriens en Syrie et au Levant, N. B. Jankowska, *op. cit.* Voir la figure 1 pour une localisation des principaux centres d'approvisionnement néo-assyriens en fer.

²³ Trois mines pour un sicle d'argent pour le cuivre, 4 mines pour un sicle d'argent pour le fer.

²⁴ 6 mines de fer pour un sicle d'argent.

²⁵ J. ELAYI, A. CAVIGNEAUX, «Sargon II et les Ioniens», *Oriens Antiquus*, XVIII, 1979, p. 63. O. CASABONNE, *La Cilicie à l'époque achéménide, Persika*, 3, Paris, 2003, p. 77.

²⁶ Peut-être, plus généralement, le terme de Ioniens renvoie-t-il à tout un ensemble de populations non sémitiques occidentales. O. Casabonne, *ibid.*, p. 85-89.

²⁷ Une possibilité avancée par S. SMITH, *Isaiah Chapters XL-LX, Literary Criticism and History, The Schweich Lectures*, London, 1940, p. 140, n. 90, serait que le fer du pays de Yamana soit un fer syrien de qualité particulière. Dans les textes d'Ougarit, au IIe millénaire, apparaît en effet un pays de *Yman* clairement localisé en Syrie, M. C. ASTOUR, *Hellenosemitica*, Leiden, 1965, p. 352, P. J. RIIS, *Sūkās, Publications of the Carlsberg Expedition to Phoenicia*, I, Copenhague, 1970, p. 136. Mais on comprendrait mal, s'il s'agissait de fer syrien, pourquoi sa valeur est si nettement supérieure à celle du fer syrien standard.

²⁸ La quarantaine de textes akkadiens datant de la période allant de l'époque néo-assyrienne à l'époque achéménide et mentionnant des Ioniens sont rassemblés et étudiés dans J. A. BRINKMAN, «The Akkadian words for Ionia and Ionian», dans R. F. Sutton (ed.), *Daidalikon, Studies in Memory of Raymond V. Schoder*, Wauconda, 1989, p. 53-71. Voir également E. EBELIN, B. MEISSNER *et al.* (éds.), *Real Lexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie*, Berlin, 1928-, article Ionier p. 150 par W. Röllig. E. F. WEIDNER, «Jonier», dans *Mélanges syriens*

néo-assyrienne, mais seulement d'en présenter certains éléments, pour déterminer si ces métaux sont ou non liés à la mer.

Yamana a parfois été associée à Chypre²⁹, plus couramment désignée dans les textes akkadiens par le terme *Yadnana*. Dans le texte n°1, Yamana fournit de grandes quantités de cuivre dont Chypre est, depuis le deuxième millénaire, le principal fournisseur en Mésopotamie³⁰. Mais, si l'on adopte cette localisation, la mention de fer est plus surprenante puisqu'il n'y a pas de mines de fer à Chypre. Si l'exploitation du minerai de cuivre donne des scories de fer³¹ parfois utilisées en Mésopotamie, elles ne le sont sans doute jamais en quantités aussi importantes que celles citées dans le texte n°1.

Il est donc probable, et c'est l'interprétation la plus répandue³², que Yamana renvoie à une zone géographique dont Chypre ne constituerait qu'une partie mais qui recouvrirait également d'autres régions où la présence grecque est attestée comme la côte d'Asie Mineure³³. Dans le cas particulier des importations de métaux, un candidat assez plausible est la Cilicie. La mention de Ioniens est en effet, à plusieurs reprises, rapprochée, dans les listes ou les inscriptions royales néo-assyriennes, de toponymes ciliciens³⁴. Il est possible que le terme Yamana continue à désigner cette même zone à l'époque néo-babylonienne. D'autres mentions des sources d'approvisionnement en fer des temples néo-babyloniens confirment l'importance de la Cilicie. Une certaine qualité de métal utilisée dans les ateliers des sanctuaires est régulièrement citée comme provenant de la région. Les textes parlent de fer de *hume*³⁵, autre nom du royaume de Que en Cilicie Plane, qui livre, comme le royaume voisin de Tabal, d'importants tributs de fer aux rois néo-assyriens et semble ouvrir la route aux dépôts de Faraşa et Niğde³⁶. Comme dans le texte n°1, le fer provenant de *hume* apparaît beaucoup plus précieux que la qualité courante. Ainsi, dans un document datant du règne de Nabonide et récapitulant différents mouvements de fer, cette variété particulière, le fer de *hume*, est systématiquement stockée à part et en moins grandes quantités que le fer classique, signe sans doute de sa plus grande valeur³⁷.

Il n'est pas certain, si le fer dit de Yamana vient effectivement de Cilicie, qu'il ait été transporté par mer. La Cilicie est en effet en contact terrestre avec la Mésopotamie, elle l'a notamment été pendant les campagnes néo-assyriennes dans la région, comme lorsque des

offerts à Monsieur R. Dussaud, 1939, p. 932-933. J. Elayi, A. Cavigneaux, *op. cit.* M. C. Astour, *op. cit.*, p. 352. H. W. F. SAGGS, «The Nimrud Letters 1952 - Part VI», *Iraq*, 25, 1963, p. 77-78. L. BATTINI, P. VILLARD, «Assyriens et Grecs», *Méditerranée*, 20, 1999, p. 27-41. P. Villard dans F. Joannès (éd.), *op. cit.*, article Grecs et monde égéen, p. 351-352. O. Casabonne, *op. cit.*, p. 77-89.

²⁹P. J. Riis, *op. cit.*, p. 135 citant une proposition de D. D. LUCKENBILL, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, Chicago, 1926-1927.

³⁰Voir notamment les lettres retrouvées dans le site égyptien d'El Amarna dont une traduction française est donnée dans W. L. MORAN, *Les lettres d'El-Amarna (traduction française)*, *Littératures Anciennes du Proche Orient*, 13, Paris, 1987.

³¹Je remercie A.-M. Collombier pour m'avoir donné cette information. Voir également P. R. S. Moorey, *op. cit.* p. 279-280.

³²E. F. Weidner, *op. cit.*, p. 932-933. W. Röllig dans E. Ebelin, B. Meissner et al. (eds.), *op. cit.*, article *Ionier*, p. 150. L. Battini, P. Villard, *op. cit.*, p. 32. H. W. F. Saggs, *op. cit.*, p. 78. Voir cependant O. Casabonne, *op. cit.*, p. 80-81.

³³On sait que les rois néo-assyriens et néo-babyloniens y entrent en contact avec les Grecs, plusieurs inscriptions s'en font l'écho. Voir P. J. Riis, *op. cit.*, p. 135. J. Elayi, A. Cavigneaux, *op. cit.*, p. 68-75. L. Battini, P. Villard, *op. cit.* p. 36. J. BOARDMAN, *Les Grecs outre-mer, Colonisation et commerce archaïque*, Naples, 1995, p. 64.

³⁴P. Villard, *op. cit.*, p.37.

³⁵Pour la localisation de *Hume*, voir W. F. ALBRIGHT, «Cilicia and Babylonia under the Chaldaean Kings», *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 120, 1950, p. 22-25. Dès le règne de Nabopolassar (626-605), l'Eanna dispose de 27 mines de fer de *Hume* (GC II 53). Du fer cilicien est aussi cité dans Nbn 571, CT 55 244, YOS VI 210.

³⁶Sur les sources d'approvisionnement en fer à l'époque néo-assyrienne, voir K. R. MAXWELL-HYSLOP, «Assyrian Sources of Iron. A Preliminary Survey of the Historical and Geographical Evidence», *Iraq*, 36, 1974, p. 139-154. Sur l'intégration progressive des principautés situées au Sud du Taurus dans l'empire néo-assyrien, voir F. Joannès dans F. Joannès (éd.), *op. cit.*, article Néo-Hittites (rois), p. 570-572.

³⁷Texte Nbn 571 signalé par A. L. Oppenheim, *op. cit.*, 1969, p. 241.

royaumes ciliciens de Tabal ou Que versent tribut à Tiglath-Phalazar III en 740³⁸. Il n'est pas impossible que les mentions de fer de *hume* dans les textes néo-babyloniens soient liées à des campagnes militaires dans la région. Ainsi, les campagnes des premières années du règne de Nabonide le mènent jusqu'en Cilicie. Une partie du fer cilicien détenu dans les réserves des temples sous son règne vient peut-être de dons consentis par le roi sur le butin ramené par ces expéditions³⁹.

Une difficulté survient alors puisque dans les textes néo-assyriens la mention de Yamana semble renvoyer à une région plus éloignée, hors des zones contrôlées par l'empire assyrien, et dont les contacts avec le monde mésopotamien sont maritimes⁴⁰ : les gens de Yamana sont fréquemment décrits comme vivant « au milieu de la mer⁴¹ ». Cette formulation pourrait renvoyer à Chypre mais sans que cela ne soit un argument décisif : la tournure est en effet figée et peut qualifier des gens vivant sur le continent, mais suffisamment éloignés pour que leur seul contact avec les Assyriens se fasse par voie maritime. Plusieurs inscriptions du roi néo-assyrien Aššurbanipal (668-630/627) évoquent ainsi une ambassade envoyée par le roi lydien Gygès dont le pays est présenté comme situé de l'autre côté de la mer⁴². Les Ioniens vivant de l'autre côté de la mer seraient alors des marins dont les Mésopotamiens ne sauraient pas grand chose d'autre que le fait qu'ils viennent par bateaux, sans pouvoir donner plus de précisions sur leurs origines ni sans chercher à le faire.

La conclusion est donc que la localisation de Yamana apparaît bien floue et fluctuante selon les sources. Il n'est d'ailleurs pas certain que ces discussions, qui reposent pour l'essentiel sur des inscriptions néo-assyriennes évoquant des conquêtes militaires, soient très pertinentes pour expliquer un texte économique plus tardif. Alors qu'il est très important pour les rois néo-assyriens de préciser l'ampleur de leurs conquêtes militaires, les administrateurs des temples néo-babyloniens peuvent rester plus vagues sur la provenance précise des métaux qui rentrent dans leurs magasins. Seul leur importe de justifier un prix plus élevé en précisant qu'il s'agit de produits d'une qualité spécifique. Ainsi, le terme Yamana a pu voir son champ d'action transformé entre l'époque néo-assyrienne et néo-babylonienne et ne plus désigner à cette époque que, de manière vague et générale, des régions lointaines situées dans le sud de l'Anatolie et à Chypre. Cette précision qui paraît géographique ne serait alors, dans l'esprit du scribe, qu'une manière de qualifier la qualité du métal et non sa provenance précise. Un exemple similaire en Mésopotamie est fourni par la mention très fréquente de dattes dites de Dilmun c'est-à-dire de Barhein. Cette manière de qualifier une variété particulière de fruits subsiste même lorsque ceux-ci ne viennent depuis longtemps plus de l'île du golfe Persique. Même si à une époque l'expression « fer du pays de Yamana » a pu qualifier le métal apporté des marchands venus par bateaux d'Asie mineure, elle peut, dans un second temps, en venir à qualifier un métal de la qualité de celui apporté jadis par ces marins mal connus.

Le texte n°1 signale l'importation par les temples néo-babyloniens d'une autre catégorie de produits plus sûrement liés à la mer, les teintures et tissus teints. Les différentes sortes mentionnées n'ont pas toutes la même origine. La nature exacte de la teinture *inzahurētu* citée ligne 2 est mal connue⁴³, mais elle est sans doute d'origine végétale sans lien avec la mer. La *takiltu* mentionnée l. 5 est au contraire bien identifiée : il s'agit d'une variété de pourpre très prisée dans les temples

³⁸ Sur les campagnes assyriennes en Cilicie, voir par exemple A. LEMAIRE, « Recherches de topographie historique sur le pays de Qué (IX^e-VII^e siècle) », dans J. des Courtils, J.-C. Moretti et F. Planet (éds.), *De Anatolia Antiqua. Eski Anadolu, Travaux et recherches de l'Institut Français d'études anatoliennes*, I, 1991, p. 267-275.

³⁹ F. JOANNÈS, « L'Asie Mineure méridionale d'après la documentation cunéiforme d'époque néo-babylonienne », dans J. des Courtils, J.-C. Moretti et F. Planet (éds.), *De Anatolia Antiqua. Eski Anadolu, Travaux et recherches de l'Institut Français d'études anatoliennes*, I, 1991, p. 261-266.

⁴⁰ H. W. F. Saggs, *op. cit.*, p. 78.

⁴¹ Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons II*, 38, IV, lignes 33-44.

⁴² P. Villard, *op. cit.*

⁴³ A. L. Oppenheim, *op. cit.*, 1969, p. 242, y voit une teinture végétale obtenue à partir de la fermentation de pastel qui donne une teinte bleu-indigo.

néo-babyloniens pour la fabrication des vêtements destinés aux dieux. En Mésopotamie, la pourpre est associée depuis les périodes anciennes à la royauté et à la divinité. Il n'est donc guère surprenant que les temples en achètent et en utilisent. Elle apparaît fréquemment dans les documents liés au commerce à longue distance, comme si l'un des buts de toute expédition commerciale en occident était d'en ramener en Mésopotamie⁴⁴. À côté de ces textes qui témoignent de l'importation de pourpre, d'autres illustrent son utilisation dans les différents services des temples. Elle apparaît en effet fréquemment dans les billets produits dans le cadre de l'organisation interne du sanctuaire, en particulier ceux qui consignent l'attribution de tissus teints en pourpre à des artisans chargés de confectionner ou de nettoyer des vêtements appartenant aux dieux⁴⁵. Dans le corpus actuellement disponible⁴⁶, la pourpre est citée dans une soixantaine de billets administratifs, dans cinq des neuf textes liés au commerce à longue distance évoqués plus haut ainsi que dans quatre lettres⁴⁷ qui traitent principalement de difficultés d'approvisionnement.

Deux variétés de pourpre apparaissent dans les textes, la pourpre rouge, l'*argamannu*⁴⁸, plus rare, et la pourpre hyacinthe, la *takiltu*⁴⁹, plus commune. Les Mésopotamiens ne distinguent qu'entre ces deux nuances, contrairement aux textes classiques qui utilisent un vocabulaire beaucoup plus riche⁵⁰. La seule précision supplémentaire concerne la qualité, la pourpre peut être "de bonne qualité", comme dans le texte n°4. La pourpre rouge est la plus onéreuse : les deux seules mentions de son prix proviennent de deux temples différents, l'Eanna et l'Ebabbar⁵¹, mais toutes deux donnent une même valeur de 4 sicles de laine teinte en pourpre *argamannu* pour un sicle d'argent⁵². La pourpre hyacinthe est un peu moins précieuse. Le texte n°1 donne une équivalence, confirmée par deux autres textes⁵³ : 1 sicle d'argent = 6 sicles de laine hyacinthe. Pour l'époque classique, des prix sont donnés par différents témoignages épigraphiques et littéraires. Ils varient selon le matériau teint en pourpre. A Colophon au IV^e siècle av. J.- C. selon le témoignage de Théopompe, rapporté par Athénée⁵⁴, la pourpre est si rare que son prix est estimé à son propre poids en argent. Sous la République, d'après Cornelius Nepos⁵⁵, la pourpre violette valait 100

⁴⁴ Sur les neuf textes cités plus haut concernant directement le commerce à longue distance, six énumèrent les biens ramenés de Trans-Euphratène, et cinq citent la pourpre (BIN I 4, TCL XII 84, YOS VII 63, YOS VI 168, YOS VI 61). Seul le texte publié par G. J. P. McEwan, *op. cit.*, p. 49-52 énumère différents produits parmi lesquels n'apparaît pas la pourpre.

⁴⁵ Une grande partie de ces documents sont regroupés dans E. SALONEN, *Neubabylonische Urkunden verschiedenen Inhalts*, Helsinki, 1980, abrégé en NUVI. Nous renverrons, pour la commodité du lecteur, à cette édition fort pratique, bien que ses traductions anciennes soient parfois suspectes.

⁴⁶ Comme toujours lorsqu'il s'agit de corpus mésopotamien, beaucoup de textes sont encore inédits, conservés dans les caves des musées ou enfouis dans les sites archéologiques syriens ou irakiens. Hors de toute prétention à l'exhaustivité, cette étude se concentre sur les textes publiés et cités dans les différents index disponibles. Elle utilise les index fournis dans A. C. V. M. Bongenaar, *op. cit.*, pour le temple de l'Ebabbar, et, pour le temple de l'Eanna, ceux mis à ma disposition par F. Joannès, professeur d'assyriologie à Paris I, que je remercie chaleureusement.

⁴⁷ CT 22, 13 : Réponse de Mušēzib-Marduk, administrateur du temple de Sippar, à Šapik-zēri fils de Šamaš-aha-iddina. Celui-ci qui lui avait écrit que les tisserands manquaient désespérément de la laine *takiltu* nécessaire à la préparation d'une cérémonie d'habillement *lubuštu*. CT 22, 16 : Même question que dans la lettre précédente. Voir texte 3. CT 22, 184 : Nergal-iddina écrit d'envoyer de la pourpre hyacinthe *takiltu* à Šamaš-zer-ušbaši. YOS III 94:20 : "son travail va se terminer à cause du manque de laine hyacinthe *takiltu*".

⁴⁸ *'argāmān* dans la Bible.

⁴⁹ *tekēlet* dans la Bible. Identifiée par I. ZIDERMAN, «First Identification of Authentic Tekēlet», *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 265, 1987, p. 25-34.

⁵⁰ K. GRATTON, «La pourpre et ses usages en Syrie hellénistique», dans *Actes du colloque sur les échanges en Syrie hellénistique organisé à Tours en juin 2002*, sous presse.

⁵¹ Une mention de prix vient du temple de l'Ebabbar (CT 55 360), l'autre du temple de l'Eanna (BIN I 4).

⁵² À titre de comparaison, le prix de la laine non teinte oscille, selon la qualité, autour de 4 à 6 mines pour un sicles d'argent, soit plus de 60 fois moins cher (une mine = 60 sicles).

⁵³ 1 pour 6 d'après le texte YOS XVII 210 (règne de Nabuchodonosor) ; 1 pour 5,8 d'après Nbn 1101 datant du règne de Nabonide.

⁵⁴ ATHENEE, XII, 526a

⁵⁵ Cité par Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, IX, 137.

deniers la livre, et la meilleure qualité de pourpre de Tyr au minimum mille deniers la livre, soit plus d'une livre d'or pour une livre de pourpre⁵⁶. L'édit de Dioclétien donne des prix maximum variant, selon la qualité de la laine, de 50 000 à 16 000 deniers la livre⁵⁷. Même s'il est difficile de tirer de ces indications des conclusions fiables, tant les prix semblent varier selon la qualité du tissu teint, ils semblent nettement plus élevés que les prix mésopotamiens.

Les deux variétés de pourpre semblent uniquement importées en Mésopotamie sous forme de tissu de laine teint. Dans une partie des cas, l'écriture akkadienne précise, grâce à un déterminatif placé de manière facultative avant la mention de tissu ou de vêtement, s'il s'agit de laine (SÍG) ou de lin (GADA). Lorsque le déterminatif est présent, les tissus teints en pourpre sont toujours en laine. Comme le même mot qualifie en akkadien le tissu teint et la teinture, il y a parfois ambiguïté, de sorte que l'on peut se demander si les Mésopotamiens importent de la teinture brute, sous forme liquide. On sait en effet que des opérations de teinture sont pratiquées dans les temples néo-babyloniens, plusieurs textes évoquent la fourniture aux ouvriers spécialisés de diverses formes de colorants associés à l'alun utilisé pour les fixer sur le tissu. Mais la fourniture de pourpre n'est associée à celle d'alun que dans de très rares cas⁵⁸, peut-être fortuits. Il est peu vraisemblable que de la teinture pourpre liquide était utilisée dans les ateliers des sanctuaires néo-babyloniens⁵⁹.

Les textes ne donnent pas d'inventaire complet des réserves des temples, de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer quelles quantités exactes de tissus teints y sont détenues. Il est d'ailleurs vraisemblable que de telles considérations nous renseigneraient plus sur les pratiques culturelles que sur le commerce de la pourpre proprement dit. Mais nos sources donnent malgré tout des indications d'ordre qualitatif. La *takiltu*, la pourpre hyacinthe, est beaucoup plus souvent attestée que la pourpre rouge *argamannu*. Un temple comme celui de l'Eanna en détient des quantités non négligeables. Le texte n°1 évoque l'importation de près de 25 mines, soit 12 kg et une cinquantaine de vêtements⁶⁰. Dans certaines circonstances, des quantités importantes de tissus teints sont transférées d'un service à l'autre. Ainsi, dans un texte administratif datant du règne de Nabuchodonosor⁶¹ (604-562), dix mines, soit 5 kilos et 20 vêtements, sont transférées en une seule fois. Il est probable que ces utilisations importantes sont liées à des occasions exceptionnelles, mais le fait est que ces vêtements sont effectivement détenus dans les trésors des temples.

Bien que présente en quantités non négligeables dans les réserves, la pourpre reste cependant un bien rare réservé à des utilisations exceptionnelles. Un texte de l'Ebabbar de Sippar⁶² énumère les tissus rendus par le blanchisseur Nabû-nāṣir-apli, à la fin de la dixième année du règne de Nabonide. Sur les vingt mines soit 10 kilos que représente cet ensemble d'étoffes utilisées par le temple pendant la période précédente et qui vient d'être lavé, il est spécifié qu'une demi-mine

⁵⁶ Sur le prix de la pourpre à l'époque romaine, voir S. MROZEK, «Le Prix de la pourpre à l'époque romaine », dans les actes du colloque de Gdansk, *Les dévaluations à Rome, époque républicaine et impériale, Ecole française de Rome*, 37, Rome, 1980, p. 235-242.

⁵⁷ La relation du prix de la livre de pourpre la plus chère à celle de l'or serait alors de 1 pour 2. S. Mrozek, *ibid.* p. 238.

⁵⁸ YOS XVII 305 (début du règne de Nabuchodonosor), YOS XVII 210 (milieu du règne de Nabuchodonosor), Nbn 751= NUVI 69 (règne de Nabonide), Nbn 794 = NUVI 75 (*Idem*).

⁵⁹ Plin, *HN*, IX, 124-141, donne une description, bien qu'incomplète, de la fabrication de tissus teints en pourpre. D'après lui, la teinture de la laine est effectuée dans l'atelier même de fabrication de la pourpre, comme si la teinture, une fois prélevée, devait immédiatement être appliquée sur le tissu, de laine ou de soie. La possibilité ou non de transporter la pourpre sous forme liquide reste contestée. Voir K. Gratton, op. cit. K. GRATTON, «Une industrie de la pourpre à Beyrouth aux époques hellénistique et romaine : état de la question », BAAL, sous presse. C. MACHEBOEUF, Fabrication et commerce de la pourpre en Italie et en Sicile en Italie romaine, dans H. Dessales et E. de Sena (ed.), *Metodi e approcci archeologici : l'industria e il commercio nell'Italia antica*, 2004, p. 25-37. Comme en Mésopotamie, le lin n'est jamais associé à la pourpre dans la tradition littéraire classique.

⁶⁰ Si on considère qu'un vêtement pèse une demi-mine.

⁶¹ YOS XVII 305.

⁶² BM. 74440. Transcrit et traduit dans A. C. V. M. Bongenaar, *op. cit.*, p. 304.

(250 g) est composée de laine pourpre hyacinthe⁶³. La laine *takiltu* demeure donc un bien précieux et ne constitue pas le matériau habituel des tissus utilisés dans le temple. Elle est le plus souvent attribuée aux artisans par petites quantités, comme un bien de valeur qu'il faut économiser. Les attributions vont de quelques sicles⁶⁴ pour des réparations⁶⁵ à des quantités de l'ordre d'une mine (500g) lorsqu'il faut préparer une cérémonie d'habillement des statues des dieux⁶⁶. Souvent, les quantités sont de l'ordre de la demi-mine⁶⁷, ce qui semble correspondre au poids d'un vêtement. Les réserves de ce bien précieux doivent soigneusement être contrôlées, et l'approvisionnement pose parfois problème. Ainsi, sur les quatre lettres dans lesquelles est mentionnée la pourpre, trois⁶⁸ évoquent une pénurie qui risque d'interrompre les préparatifs d'une de ces cérémonies au cours desquelles on habille la statue divine.

Texte 3⁶⁹

“Lettre de Mušēzib-Marduk à Nabû-šum-lišir, Bēl-apal-lišir et Kî-Bēl mes frères. Que les dieux Ea, Nabû et Marduk bénissent mes frères. Šāpik-zēri, fils de Šamaš-aha-iddina, a écrit ainsi : à propos du travail pour la ceinture des dieux Šamaš et Bunene et pour la cérémonie d'habillement qui arrive au mois d'*Addaru* et au mois de *Nisānu*, la laine pourpre *takiltu* manque. (...) quelle laine pour la ceinture (...) la ceinture de Šamaš et de Bunene et la cérémonie d'habillement du mois d'*Addaru* et du mois de *Nisānu*. Que son travail ne connaisse pas d'interruption, fournissez-lui rapidement la laine.”

Ce genre de lettre relève du registre administratif habituel, chaque responsable de service cherchant à se couvrir en cas de retard. Mais, vraie ou fausse, cette pénurie est au moins plausible, ce qui accrédite l'idée d'un approvisionnement difficile en laine pourpre *takiltu*. Ces difficultés d'approvisionnement ne sont d'ailleurs pas spécifiques aux temples néo-babyloniens. Elles sont attestées dans d'autres documents, notamment dans des textes retrouvés à Nippur, datant du milieu du VIII^e siècle av. J.-C. . Le site, situé à 170 km au sud de Bagdad, a livré pour cette période un ensemble de lettres adressées au gouverneur de la ville, le *šandabakku*. En plus de ses activités religieuses et administratives, celui-ci est impliqué dans des opérations commerciales par l'intermédiaire d'agents pratiquant le commerce de blé ou de dattes, mais également, d'après quelques lettres, de tissus teints en pourpre⁷⁰. Dans l'une de ces lettres, l'un des agents du *šandabakku* se plaint de n'avoir pas réussi à trouver de tissus de qualité suffisante :

⁶³ ”20 mines, poids des vêtements de Šamaš, sur lesquels 1/2 mine est en laine colorée *takiltu*”. On retrouve exactement la même formule dans Nbn 826, l. 3 : “20 mines, le poids des vêtements de Šamaš. Sur celles-ci, 1/2 mine de *takiltu*”. Si la *takiltu* est comptée à part, c'est sans doute parce qu'elle fait l'objet d'un traitement spécifique. Dans un autre texte (Nbn 284 = NUVI 38), le salaire du blanchisseur semble en effet partagé entre deux postes, l'un concernant la laine rouge commune, l'autre la laine pourpre hyacinthe *takiltu*.

⁶⁴ Un sicle vaut 8 grammes.

⁶⁵ Comme dans Nbn 415.

⁶⁶ Comme dans Nbn 217 = NUVI 32. Sur la cérémonie d'habillement des statues des dieux et un catalogue des textes néo-babyloniens s'y rapportant, voir E. MATSUSHIMA, «On the Material Related to the Clothing Ceremony *lubuštu* in the Later Period in Babylonia», *Acta Sumerologica*, 16, 1994, p. 177–200.

⁶⁷ Nbn 826 = NUVI 79, Nbn 880 = NUVI 82, tous deux datant du règne de Nabonide.

⁶⁸ CT 22 13, CT 22 16, YOS III 94.

⁶⁹ CT 22 16.

⁷⁰ Ce corpus est publié dans S. W. COLE, *The Early Neo-Babylonian Governor's Archive from Nippur*, *Oriental Institute Publications*, 114, Chicago, 1996.

Texte n°4⁷¹

“(…) J’ai prospecté dans toute la Chaldée, il n’y avait pas de bonne laine pourpre hyacinthe (*takiltu*) et de belle laine pourpre rouge (*argamannu*) (…)”.

Ces difficultés d’approvisionnement conduisent à s’interroger sur les modes d’importation des tissus teints en Mésopotamie. Les textes des temples permettent de reconstituer certains circuits. Le mieux connu est celui évoqué par le texte n°1 et les documents similaires⁷² : l’organisation, par le temple, d’expéditions chargées de se ravitailler, dans une zone qualifiée de Trans-Euphratène, en divers produits caractéristiques de la côte méditerranéenne. Les temples mandatent des agents qui se rendent de l’autre côté de l’Euphrate⁷³ et en ramènent de grandes quantités de laine teinte, de l’ordre de vingt ou dix mines soit entre cinq et dix kilos. La procédure apparaît clairement dans les textes parvenus jusqu’à nous : le temple fournit à ses agents une somme d’argent, qualifiée de capital *mēreštu*, qui sert à acquérir les biens désirés. Cette fourniture fait l’objet d’un contrat semblable au texte n°2. La somme est remboursée en nature au retour. Il est possible que le capital confié soit supérieur à celui nécessaire à l’achat de la cargaison demandée par le temple, les agents disposeraient alors de la différence pour réaliser des opérations pour leur propre compte. Ce bénéfice leur servirait de rémunération sur laquelle serait prélevée la dîme versée au temple à leur retour et évoquée à la fin du texte n°1. Le statut exact des agents envoyés en Trans-Euphratène, membres du personnel du temple ou marchands extérieurs, reste difficile à préciser.

D’autres textes, moins nombreux, témoignent d’autres modes d’approvisionnement. Certains, d’époque perse, évoquent la fourniture, par le palais ou l’administration royale, de grandes quantités de tissus teints⁷⁴. Ainsi, sous le règne de Darius⁷⁵, le gouverneur de Byblos livre environ 700g⁷⁶ de *takiltu* au temple de Sippar en tant que dîme. Cette pratique existe sans doute dès le règne de Nabonide, à l’époque néo-babylonienne : dans un texte de cette époque⁷⁷ de la laine est attribuée « sur la laine du roi⁷⁸ ».

Dans les temples néo-babyloniens, deux types d’approvisionnement sont donc attestés : par les dons royaux et par des expéditions organisées par les temples eux-mêmes. Tout se passe comme si les deux sortes de pourpre, *takiltu* et *argamannu*, étaient principalement importées en Mésopotamie par grandes quantités dans le cadre de structures particulières comme le palais et le temple. Il est très remarquable que, contrairement à ce qu’il se passe pour bien d’autres sortes de produits, il n’est jamais mentionné dans les textes d’achats ponctuels effectués auprès de marchands extérieurs au temple et que l’on pourrait supposer agir sur une forme de marché local⁷⁹. Cette spécificité tient sans doute au caractère très prestigieux des produits concernés, réservés au roi ou

⁷¹S. W. Cole, *ibid.*, lettre n°1, l. 37-39.

⁷²Voir F. Joannès, *op. cit.*, 1997, p. 188.

⁷³La destination de l’expédition n’est pas précisée dans tous les cas, mais le parallélisme entre les différents textes est tel qu’il est très vraisemblable que toutes les expéditions organisées par les temples se rendaient dans cette région.

⁷⁴Sur les offrandes royales au temple de Sippar, voir J. M. GINNIS, «The royal Establishment at Sippar in the 6th Century BC.», *Zeitschrift für Assyriologie*, 84, 1994, p. 198–219. Un texte datant du règne de Darius cité dans A. C. V. M. Bongenaar, *op. cit.*, p. 136 montre un personnage officiel lié à l’administration royale envoyer de la pourpre hyacinthe de la part du roi : “de la laine pourpre hyacinthe *takiltu*, part du roi, le *rab kāšir* a envoyée”.

⁷⁵CT 55 435 cité dans M. A. DANDAMAYEV, «A Governor of Byblos in Sippar», dans K. van Lerberghe, A. Schoors (eds.), *Immigration and Emigration within the Ancient Near East. Festschrift E. Lipiński, Orientalia Lovaniensia Analecta*, 65, Leuven, 1995, p. 29–31.

⁷⁶1 mine et 24 sicles.

⁷⁷CT 55 865.

⁷⁸À l’époque néo-assyrienne, les tissus teints en pourpre sont régulièrement importés en Mésopotamie dans le cadre des butins et tributs prélevés par les rois néo-assyriens sur les provinces levantines. A. K. GRAYSON, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC*, 3 (858-745), *Royal Inscriptions of Mesopotamia Assyrian Periods*, 3, Wiesbaden, 1976.

⁷⁹Celui-ci existe, au moins pour les produits de base. F. Joannès, *op. cit.*, 1997, p. 182.

aux dieux. Dans ces conditions, il n'est pas très surprenant que les échanges locaux soient limités, et que la grande majorité des transactions soient contrôlées par les principaux acheteurs, temple ou palais.

Faut-il alors en déduire que toute l'importation de pourpre est contrôlée par de grandes institutions et qu'il n'y a pas moyen d'acheter en Mésopotamie même quelques pièces de tissu teint ? Au premier millénaire, la seule mention d'approvisionnement non contrôlé par les temples ou le palais se trouve dans les lettres de Nippur évoquées plus haut. Et même dans ce cas, ce ne sont pas des marchands privés qui organisent le commerce, mais des agents de figures politiques locales influentes, les gouverneurs *šandabakku*. Il n'est cependant pas complètement impossible qu'une circulation plus informelle existe également. Ainsi, dans le texte n°4, l'agent du gouverneur de Nippur envoyé en Chaldée acquérir des tissus pourpres ne semble pas s'adresser à une structure institutionnelle, temple ou palais. S'il lui faut "sillonner toute la Chaldée", c'est peut-être à la recherche d'un de ces revendeurs indépendants bien silencieux dans nos sources. S'ils existent, ils n'ont laissé aucune trace dans la documentation écrite et ne jouaient peut-être qu'un rôle marginal dans des circuits d'importation contrôlés pour l'essentiel par les principaux consommateurs, temples et palais. L'impossibilité d'acheter à des marchands individuels les petites quantités permettant des "dépannages" ponctuels pourrait d'ailleurs expliquer les difficultés d'approvisionnement qui font l'objet de lettres comme le texte n°3.

Ce contrôle d'au moins une grande partie des importations de pourpre en Mésopotamie par les grandes institutions conditionne l'organisation du commerce. Ainsi, il semble interdire que des marchands provenant des régions de production, Phéniciens ou même Grecs, participent à ces importations. Les noms des agents des temples chargés de leur approvisionnement en produits occidentaux sont typiquement babyloniens, et nos sources ne mentionnent pas de Phéniciens ou de Grecs venus en Mésopotamie pour vendre des tissus teints.

Cette dernière remarque conduit à conclure sur le lieu de la rencontre entre les émissaires des temples et leurs fournisseurs occidentaux. Les textes évoquent un déplacement jusqu'à une région qualifiée de Trans-Euphratène⁸⁰, mais sans habituellement donner de précisions. Un contrat récemment publié⁸¹, très semblable au texte n°2, même s'il ne précise malheureusement pas les produits concernés, nous renseigne cependant sur la ville où devront se rendre les agents du temple : la ville de *Tapsuhu*, vraisemblablement celle connue dans les sources classiques sous le nom de Thapsaque⁸².

Texte n°5

"3 mines d'argent propriété du dieu Šamaš pour [une expédition commerciale ?] en Trans-Euphratène sont mises à disposition de Bēl-iddin, fils de Leširu descendant de Epeš-ili. Quand il reviendra de Trans-Euphratène, il rendra ces trois mines d'argent, ce qui est demandé par le temple, conformément au cours de la ville de Tapsuhu. Fait en présence de Bēl-uballiṭ, le šangû de Sippar. Témoins, date".

Située en Syrie du Nord, la ville de Thapsaque n'est pas localisée avec certitude, mais elle est voisine de Karkemish⁸³ qui joue dès le début du premier millénaire un rôle d'interface entre le monde intérieur mésopotamien et celui de la côte plus marqué par la mer⁸⁴. Dans la tradition classique, *Thapsachos* apparaît comme un point de passage de l'Euphrate emprunté par Cyrus le

⁸⁰ Lignes 5-6 du texte n°2 par exemple.

⁸¹ J. MacGinnis, *op. cit.* p. 31.

⁸² L. GRASLIN et A. LEMAIRE, «Tapsuhu-Thapsaque», *Nabu*, 2004, p. 55-56.

⁸³ P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 388. M. GAWLIKOWSKI, «Thapsacus and Zeugma. The Crossing of the Euphrates in Antiquity», *Iraq*, 58, 1996, p. 123-133, propose d'y voir l'ancien nom de Zeugma.

⁸⁴ I. J. WINTER, «Carchemish, ša kišad puratti», *Anatolian Studies*, 33, 1983, p. 177-197.

Jeune⁸⁵, Conon⁸⁶, Darius III⁸⁷ ou Alexandre⁸⁸. Il ne serait donc guère surprenant qu'elle serve, dès l'époque néo-babylonienne, sans doute comme d'autres villes de la région, de plaque tournante pour le commerce de la pourpre et d'autres produits en provenance de la côte méditerranéenne.

Les lettres de Nippur évoquent une autre zone d'approvisionnement, la Chaldée, c'est-à-dire le sud de la Babylonie contrôlé par des populations originellement nomades. Or cette région entretient, depuis l'époque néo-assyrienne, des liens avec la côte phénicienne par l'intermédiaire d'un commerce caravanier coupant à travers le désert du côté de Palmyre ou de Suhu. Ces liens sont attestés dès le VIII^e siècle par une inscription de Ninurta-kudurri-ušur, gouverneur de Suhu, qui se vante d'avoir intercepté une caravane chargée de différents biens précieux parmi lesquels figurent les deux sortes de pourpre⁸⁹. Dès le VIII^e siècle, il existait donc une route caravanière reliant le Levant et la Babylonie et les tissus pourpres faisaient partie des biens qui y transitaient. L'étude des tributs prélevés par les rois néo-assyriens⁹⁰ confirme ces deux provenances de la pourpre présente en Mésopotamie à l'époque néo-assyrienne : la côte phénicienne et l'extrême sud mésopotamien⁹¹.

Mais aucun texte d'époque néo-babylonienne n'évoque cette dernière zone d'approvisionnement, les textes de Nippur sont les documents les plus récents mentionnant un achat de pourpre en Chaldée. S'il n'est pas simplement dû au hasard de la documentation ce silence peut avoir plusieurs causes. La première pourrait être que le circuit s'est interrompu, pour des raisons géo-politiques⁹² par exemple, et qu'il n'y a plus, à l'époque néo-babylonienne, d'importations en Babylonie du Sud. Mais il est également possible que ces deux zones d'approvisionnement connaissent des modes de commercialisation différents, de sorte que l'absence de la Chaldée à l'époque néo-babylonienne serait une illusion d'optique due à la nature de nos sources. Ainsi, on a souligné plus haut que la seule trace éventuelle de revendeurs indépendants se trouve peut-être dans les lettres de Nippur évoquant un approvisionnement en Chaldée. Or ce type de commerce informel laisse peu de traces, contrairement aux expéditions mises en place par les temples néo-babyloniens qui conduisent à la rédaction de contrats précieusement conservés dans les archives des temples. Il est alors possible qu'une partie de la pourpre présente dans les magasins des temples néo-babyloniens soit arrivée en Mésopotamie par la route du Sud, ait été achetée auprès de revendeurs indépendants, sans que la transaction n'ait donné lieu à un contrat susceptible de parvenir jusqu'à nous. Il est donc bien difficile de savoir si la route de la Trans-Euphratène via Thapsaque et d'autres villes de Syrie du Nord est devenue l'unique voie d'approvisionnement en pourpre des temples néo-babyloniens, ou si la route du Sud arrivant en Chaldée continue à fonctionner, mais animée par un commerce plus informel qui n'aurait pas laissé de traces dans les documents ayant survécu.

L'historien touche ici aux limites de la documentation mésopotamienne : elle est concentrée dans le temps et l'espace, elle nous renseigne de manière très précise sur certains d'acteurs qui utilisent des modes de commercialisation spécifiques, mais laisse dans l'ombre d'autres acteurs et d'autres circuits. Ainsi, les produits liés à la mer relevés dans notre texte de départ ne représentent

⁸⁵ Diodore XIV, 21, 5.

⁸⁶ Diodore XIV, 81, 4.

⁸⁷ Arrien, *Anabase* II, 13, 1.

⁸⁸ Arrien, *Anabase* III, 6, 4.

⁸⁹ Inscription publiée dans A. CAVIGNEAUX, B. K. ISMAIL, «Die Statthalter von Suhu und Mari in 8. Jh. v. Chr anhand neuer Texte aus den Irakischen Graben im Staugebiet des Qadissiya-Damms», *Baghhader Mitteilungen*, 21, 1990, p. 321-459. Elle est commentée dans M. LIVERANI, «Early Caravan Trade between South-Arabia and Mesopotamia», dans M. Liverani (ed.), *Studi archaeologici, storici e filologici sull'Arabia meridionale, Yemen*, 1, Rome, 1992, p. 110-115.

⁹⁰ N. B. Jankowska, *op. cit.*, p. 258-260

⁹¹ Les rois chaldéens du Bit Yakin, au Sud de la Babylonie, livrent ainsi à Sargon II (721-705) les deux variétés de pourpre. A. FUCHS, *Die Inschriften Sargons II aus Khorsabad*, Göttingen, 1993, p. 338.

⁹² Une telle explication n'est pas à exclure, les transformations géo-politiques sont importantes entre l'époque néo-assyrienne et l'époque néo-babylonienne, entraînant vraisemblablement le déplacement de certaines routes commerciales.

pas nécessairement l'ensemble des produits liés à la mer présents en Mésopotamie. Il ne s'agit que de ceux importés par les temples néo-babyloniens dans le cadre des expéditions qui ont nécessité la rédaction des textes parvenus jusqu'à nous. D'autres produits marins ou liés à la mer peuvent avoir été importés par d'autres acteurs et selon d'autres canaux. Les inscriptions royales néo-assyriennes témoignent ainsi de l'intérêt des rois de cette époque pour d'autres produits marins comme cet animal étrange, baleine, dauphin ou hippopotame, le *nahiru*, chassé par Tiglath-Phalazar I⁹³. Il n'est pas impossible que de tels produits marins continuent à circuler dans la Mésopotamie néo-babylonienne. Mais ils nous restent inconnus, parce qu'ils ne font pas partie des cargaisons ramenées par les expéditions organisées par les temples et dont les scribes gardent précieusement une trace écrite.

Abréviations

BIN I : C. E. KEISER, *Letters and Contracts from Erech Written in the Neo-babylonian Period, Babylonian Inscriptions in the Collection of J. B. Nies*, 1, New Haven, 1942.

CT 22 : R. C. THOMPSON, *Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum*, 22, London, 1906.

CT 55 : T. G. PINCHES, *Neo-Babylonian and Achaemenid Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum*, 55, London, 1982.

GC II : R. P. DOUGHERTY, *Archives from Erech Neo-babylonian and Persian Periods, Goucher College Cuneiform Inscriptions*, 2, New Haven, 1933.

Nbn : J. N. STRASSMAIER, *Inschriften von Nabonidus, König von Babylon*, Leipzig, 1889.

NUVI : E. SALONEN, *Neubabylonische Urkunden verschiedenen Inhalts*, Helsinki, 1980.

TCL XII : G. CONTENAU, *Contrats néo-babyloniens I (De Téglat-Phalasar à Nabonide), Textes cunéiformes du Louvre*, 12, Paris, 1927.

YOS III : A. T. CLAY, *Neo-Babylonian Letters from Erech, Yale Oriental Series*, 3, New Haven, 1919.

YOS VI : R. P. DOUGHERTY, *Records from Erech, Time of Cyrus and Cambyses (538-521 B. C.), Yale Oriental Series*, 6, New Haven, 1925.

YOS VII : A. TREMAYNE, *Records from Erech. Time of Cyrus and Cambyses. 538-521 B.C., Yale Oriental Studies*, 7, New Haven, 1925.

YOS XVII : D. B. WEISBERG, *Texts from the Time of Nebuchadnezzar, Yale Oriental Studies*, 17, New Haven and London, 1980.

Bibliographie

W. F. ALBRIGHT, «Cilicia and Babylonia under the Chaldaean Kings», *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 120, 1950, p. 22-25.

M. C. ASTOUR, *Hellenosemitica*, Leiden, 1965.

J. BÄR, *Der assyrische Tribut und seine Darstellung, Alter Orient und Altes Testament*, 243, Neukirchen-Vluyn, 1996.

L. BATTINI, P. VILLARD, «Assyriens et Grecs», *Méditerranée*, 20, 1999, p. 27-41.

J. BOARDMAN, *Les Grecs outre-mer, Colonisation et commerce archaïque*, Naples, 1995.

⁹³ A. K. Grayson, *op. cit.*, p. 37 : A.O.87.3, l.24-25. Sur l'identification du *nahiru*, voir P. BORDREUIL, F. BRIQUEL-CHATONNET, «Tiglath-Phalasar I a-t-il pêché ou chassé le *nahiru*?» *TOPOI*, Suppl. 2, 2000, p. 117-124.

- A. C. V. M BONGENAAR, *The Neo-assyrian Ebabbar Temple at Sippar: its Administration and its Prosopography*, *Publications de l'Institut Historique archéologique de Stamboul*, 80, Leiden, 1997.
- P. BORDREUIL, F. BRIQUEL-CHATONNET, «Tiglath-Phalasar I a-t-il pêché ou chassé le *nahiru*?», *TOPOI*, Suppl. 2, 2000, p. 117–124.
- P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.
- J. A. BRINKMAN, «The Akkadian words for 'Ionia' and 'Ionian' », dans R. F. Sutton (éd.), *Daidalikon, Studies in Memory of Raymond V. Schoder*, Wauconda, 1989, p. 53-71.
- G. CARDASCIA, *Les Archives des Murašû, une famille d'hommes d'affaires babyloniens à l'époque perse (455-403 av J.-C)*. Paris, 1951.
- O. CASABONNE, *La Cilicie à l'époque achéménide*, *Persika*, 3, Paris, 2003.
- A. CAVIGNEAUX, B. K. ISMAIL, «Die Statthalter von Suhu und Mari in 8. Jh. v. Chr anhand neuer Texte aus den Irakischen Graben im Staugebiet des Qadissiya-Damms», *Baghader Mitteilungen*, 21, 1990, p. 321–459.
- A. T. CLAY, *Neo-Babylonian Letters from Erech*, *Yale Oriental Series*, 3, New Haven, 1919.
- S. W. COLE, *The Early Neo-Babylonian Governor's Archive from Nippur*, *Oriental Institute Publications*, 114, Chicago, 1996.
- G. CONTENAU, *Contrats néo-babyloniens I (De Téglat-Phalasar à Nabonide)*, *Textes cunéiformes du Louvre*, 12, Paris, 1927.
- M. A. DANDAMAYEV, «A Governor of Byblos in Sippar», dans K. van Lerberghe, A. Schoors (eds.), *Immigration and Emigration within the Ancient Near East. Festschrift E. Lipiński*, *Orientalia Lovaniensia Analecta*, 65, Leuven, 1995, p. 29–31.
- R. P. DOUGHERTY, *Records from Erech, Time of Cyrus and Cambyses (538-521 B. C.)*, *Yale Oriental Series*, 6, New Haven, 1925.
- R. P. DOUGHERTY, *Archives from Erech Neo-babylonian and Persian Periods*, *Goucher College Cuneiform Inscriptions*, 2, New Haven, 1933.
- J.-M. DURAND, *Textes babyloniens d'époque récente*, *Recherche sur les grandes civilisations*, 6, Paris, 1981.
- E. EBELIN, B. MEISSNER et al. (eds.), *RealLexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie*, Berlin, 1928- , en cours de publication
- J. ELAYI, «Terminologie de la mer Méditerranée dans les Annales Assyriennes», *Oriens Antiquus*, XXIII, 1984, p. 75–92.
- J. ELAYI, A. CAVIGNEAUX, «Sargon II et les Ioniens», *Oriens Antiquus*, XVIII, 1979, p. 59–75.
- F. M. FALES, J. N. POSTGATE (eds.), *Imperial administrative records*, *State Archives of Assyria*, XI, Helsinki, 1995.
- A. FUCHS, *Die Inschriften Sargons II aus Khorsabad*, Göttingen, 1993.
- M. GAWLIKOWSKI, «Thapsacus and Zeugma. The Crossing of the Euphrates in Antiquity», *Iraq*, 58, 1996, p. 123–133.
- J. M. GINNIS, «The royal Establishment at Sippar in the 6th Century BC.», *Zeitschrift für Assyriologie*, 84, 1994, p. 198–219.
- L. GRASLIN et A. LEMAIRE, «Tapsuhu-Thapsaque», *Nabu*, 2004, p. 55–56.
- K. GRATTON, «La pourpre et ses usages en Syrie hellénistique», dans *Actes du colloque sur les échanges en Syrie hellénistique organisé à Tours en juin 2002*, sous presse.
- K. GRATTON, «Une industrie de la pourpre à Beyrouth aux époques hellénistique et romaine : état de la question », *BAAL*, sous presse.
- A. K. GRAYSON, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC*, 3 (858-745), *Royal Inscriptions of Mesopotamia Assyrian Periods*, 3, Wiesbaden, 1976.
- N. B. JANKOWSKA, «Some Problems of the Economy of the Assyrian Empire», dans I. M. Diakonoff (éd.), *Ancient Mesopotamia*, Moscou, 1969, p. 253–276.

- F. JOANNÈS, *Textes économiques de la Babylonie récente, Études assyriologiques*, cahier n°5, Paris, 1982.
- F. JOANNÈS, *Archives de Borsippa. La famille Ea-Ilûta-bâni : étude d'un lot d'archives familiales en Babylonie du VIII^e au Ve siècle av JC.*, *Hautes études orientales*, 25, Genève, 1989.
- F. JOANNÈS, « L'Asie mineure méridionale d'après la documentation cunéiforme d'époque néo-babylonienne », dans J. Courtils, J.-C. Moretti, F. Planet (éds.), *De Anatolia Antiqua, Eski Anadolu : Travaux et recherche de l'Institut français d'études anatoliennes*, I, Paris, 1991, p. 261-266.
- F. JOANNÈS, «Les Temples de Sippar et leurs trésors à l'époque néo-babylonienne», *Revue d'Assyriologie*, 86, 1992, p. 159–184.
- F. JOANNÈS, «Structures et opérations commerciales en Babylonie», dans J. G. Dercksen (éd.), *Trade and finance in ancient Mesopotamia, proceedings of the first MOS Symposium (Leiden 1997)*, *Mitteilungen aus den Orientalischen Sammlungen Studies*, 1, 1997, p. 175–194.
- F. JOANNÈS (éd.), *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, Paris, 2001.
- M. JURSA, *Tempelzehnt in Babylonien vom siebenten bis zum dritten Jahrhundert v. Chr.*, *Alter Orient und Altes Testament*, 254, Münster, 1998.
- C. E. KEISER, *Letters and Contracts from Erech Written in the Neo-babylonian Period, Babylonian Inscriptions in the Collection of J. B. Nies*, 1, New Haven, 1942.
- S. LACKENBACHER, *Le roi bâtisseur, Études assyriologiques*, cahier n°12, Paris, 1982.
- A. LEMAIRE, « Recherches de topographie historique sur le pays de Qué (IX^e-VII^e siècle) », dans J. des Courtils, J.-C. Moretti et F. Planet (éds.), *De Anatolia Antiqua. Eski Anadolu, Travaux et recherches de l'Institut Français d'études anatoliennes*, I, 1991, p. 267-275.
- M. LIVERANI, «Early Caravan Trade between South-Arabia and Mesopotamia», dans M. Liverani (éd.), *Studi archaeologici, storici e filologici sull'Arabia meridionale, Yemen*, 1, Rome, 1992, p. 110-115.
- D. D. LUCKENBILL, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, Chicago, 1926-1927.
- J. MACGINNIS, «Temple Ventures across the River», *Transeuphratène*, 27, 2004, p. 31–35.
- C. MACHEBOEUF, «Fabrication et commerce de la pourpre en Italie et en Sicile dans l'Antiquité romaine», dans E. C. De Sena et H. Dessales (éds.), *Metodi e approcci archeologici : l'industria et il commercio nell'Italia antica*, BAR International Series, 1262, 2004, p. 25-37.
- E. MATSUSHIMA, «On the Material Related to the Clothing Ceremony *lubuštu* in the Later Period in Babylonia», *Acta Sumerologica*, 16, 1994, p. 177–200.
- K. R. MAXWELL-HYSLOP, «Assyrian Sources of Iron. A Preliminary Survey of the Historical and Geographical Evidence», *Iraq*, 36, 1974, p. 139-154.
- G. J. P. MCEWAN, «Recall of a Debt from the Reign of Nabonidus», *Oriens Antiquus*, 23, 1984, p. 49–52.
- C. MICHEL, «Le Commerce dans les textes de Mari», dans J.-M. Durand (éd.), *Mari, Ebla et les Hourrites, dix ans de travaux*, Amurru, 1, 1996, p. 385–426.
- P. R. S. MOOREY, *Materials and Manufacture in Ancient Mesopotamia : the Evidence of Archaeology and Art : Metals and Metalwork, Glazed Materials and Glass*, Oxford, 1999.
- W. L. MORAN, *Les lettres d'El-Amarna (traduction française)*, *Littératures Anciennes du Proche Orient*, 13, Paris, 1987.
- S. MROZEK, «Le Prix de la pourpre à l'époque romaine », dans *Les dévaluations à Rome, époque républicaine et impériale, Actes du colloque de Gdansk, Ecole française de Rome*, Rome, 1980, p. 235-242.
- A. L. OPPENHEIM, «Essay on Overland Trade in the First Millennium BC», *Journal of Cuneiform Studies*, 21, 1969, p. 236–254.
- A. L. OPPENHEIM et al. (éds), *Glass and Glassmaking in Ancient Mesopotamia. An Edition of the Cuneiform Texts which Contain Instructions for Glassmakers with a Catalogue of Surviving Objects*, New York, 1970.

- T. G. PINCHES, *Neo-Babylonian and Achaemenid Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum*, 55, London, 1982.
- P. J. RIIS, *Sūkās, Publications of the Carlsberg Expedition to Phoenicia*, I, Copenhagen, 1970.
- H. W. F. SAGGS, «The Nimrud letters 1952. Relations with the West», *Iraq*, 17, 1955, p. 127–150.
- H. W. F. SAGGS, «The Nimrud Letters 1952 - Part VI», *Iraq*, 25, 1963, p. 70-80.
- J.-F. SALLES, «Les Échanges commerciaux dans le golfe Arabo-persique dans le courant du premier millénaire : réflexions sur Makkan et Melluhha», dans T. Fahd (éd.), *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel, Actes du colloque de Strasbourg 24-27 juin 1987. Travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques*, 10, Strasbourg, 1989, p. 67–97.
- E. SALONEN, *Neubabylonische Urkunden verschiedenen Inhalts*, Helsinki, 1980.
- S. SMITH, *Isaiah Chapters XL-LX, Literary Criticism and History, The Schweich Lectures*, London, 1940.
- M. W. STOLPER, *Entrepreneurs and Empire. The Murašu Archive, the Murašu Firm and Persian Rule in Babylonia, Uitgaven van het nederlands historisch-archaeologisch instituut te Istanbul*, LIV, Istanbul, 1985.
- J. N. STRASSMAIER, *Inschriften von Nabonidus, König von Babylon*, Leipzig, 1889.
- F. TALLON, *Les Pierres précieuses de l'Orient ancien des Sumériens aux Sassanides, Exposition au musée du Louvre, sept.-déc. 1995*, Paris, 1995.
- R. C. THOMPSON, *Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum*, 22, London, 1906.
- A. TREMAYNE, *Records from Erech. Time of Cyrus and Cambyses. 538-521 B.C., Yale Oriental Studies*, 7, New Haven, 1925.
- P. VILLARD, «Les Limites du monde connu à l'époque néo-assyrienne», dans L. Milano, S. de Martino, F. M. Fales, G. B. Lanfranchi (éds.), *Landscapes. Territories, Frontiers and Horizons in the Ancient Near East (44^e Rencontre Assyriologique Internationale), History of the Ancient Near East Monographs*, III/2, Padova, 1999, p. 73–82.
- E. F. WEIDNER, «Jonier», dans *Mélanges syriens offerts à Monsieur R. Dussaud*, 1939, p. 932–933.
- D. B. WEISBERG, *Texts from the Time of Nebuchadnezzar, Yale Oriental Studies*, 17, New Haven and London, 1980.
- I. J. WINTER, «Carchemish, ša kišad puratti», *Anatolian Studies*, 33, 1983, p. 177–197.
- C. WUNSCH, *Das Egibi-Archiv I. Die Felder und Gärten, Cuneiform Monographs*, 20 A-B, Groningen, 2000.
- I. ZIDERMAN, «First Identification of Authentic Tekēlet», *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 265, 1987, p. 25–34.

Carte de localisation

D'après S. Parpola, M. Porter, *The Helsinki Atlas of the Near East in the Neo-Assyrian period*, Helsinki, 2001, et K. R. MAXWELL-HYSLOP, «Assyrian Sources of Iron. A Preliminary Survey of the Historical and Geographical Evidence», *Iraq*, 36, 1974, p. 139-154.

